



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de BENEVENT-L'ABBAYE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 04/07/2025

Date d'affichage : 15/07/2025

MA-DEL-2025-055

L'an deux mil vingt cinq, le onze juillet, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de BENEVENT-L'ABBAYE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André MAVIGNER.

Étaient présents : M. André MAVIGNER, M. Michel LEFAURE, M. Olivier RICHARD, M. Aurélien LEGRAND, M. Christophe LAVILLE, M. Emmanuel DIGNAC, Mme Sylvie ROUSSY, Mme Ingrid DUDRUT, Mme Stéphanie LIONDOR.

Étaient absents excusés : M. Bertrand LABAR, M. Jean FAYETTE, M. Claude VIEILLERIBIERE, M. Jacky ROUSSY, Mme Angélique PRUVOST, Mme Laure LIAIGRE.

Étaient absents non excusés :

Procurations :

Secrétaire : M. Aurélien LEGRAND.

OBJET : Immeuble Gayaud : plan de financement partie logement

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le projet de rénovation de l'immeuble GAYAUD, 4 rue d'Herse, comprend une partie logement et une partie commerce.

Certaines aides de l'Etat et de la Région sont spécifiques à la partie logement et d'autres concernent la totalité du projet.

Pour la partie logement de cette opération, la commune pourrait bénéficier des aides de l'Etat au titre du FNADT et de la Région dans le cadre de la rénovation énergétique des logements sociaux communaux.

Le plan de financement de l'opération (logement) serait le suivant :

DEPENSES HT

RECETTES HT

Travaux après consultation

des entreprises	286 065.48	Etat FNADT	forfait	150 000.00
BE Energéthik				
Audit énergétique	900.00	Départ. boost'habitat	forfait	30 000.00
		Région	estimation	30 000.00
		Commune	26.82%	76 965.48
TOTAL	286 965.48	TOTAL		286 965.48

Accusé de réception en préfecture
023-212302103-20250711-MA-DEL-2025-055-DE
Date de télétransmission : 16/07/2025
Valeur juridique : Recours possible

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement ci-dessus
- Sollicite l'aide de l'Etat au titre du FNATD pour 150 000.00 €
- Sollicite l'aide de la Région estimé à 30 000.00 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de la CREUSE et publication par voie
d'affichage le 15/07/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. André MAVIGNER

